

Sur cinq Evêques, quatre font une réponse favorable ; un seul se déclare en faveur de l'Evêque de Montréal. En conséquence, quatre lettres ont l'honneur d'être insérées dans le *Factum*, et la cinquième d'être jetée au panier.

Ces lettres se trouvant entre les mains de tout le monde, je me bornerai à les analyser exactement, comme le lecteur pourra s'en convaincre.

Chose singulière ! les quatre lettres semblent se ressentir des circonstances particulières du lieu où elles ont été érites. Il y a je ne sais quelle couleur locale qui se détinct sur chacune d'elles, et y laisse son empreinte.

Ceci posé, ouvrons les lettres.

II

RIMOUSKI.

Ce n'est ni un port de refuge, ni même un port de mer que Rimouski, qui baigne pourtant ses pieds dans l'onde amère. "La mer belle" avec ses longues vagues, ses flots couverts d'écume, ses tempêtes, est loin de là, très-loin. Pourtant, la mer se trouve à Rimouski, avec son air pur si recherché ; mais la marée n'y amène qu'une eau calme qui inspire la confiance, et fait naître la joie. Cette mer paisible est le grand horizon de Rimouski ; sans elle, vous n'auriez que la vue rétrécie d'une plaine monotone, presqu'un désert.

La lettre se ressent de ce milieu prosaïque, sauf le salin. Elle est douce et calme, presqu'affectionnée, et arrive paisiblement, sauf une seule émotion, au but désiré ; comme cette mer calme qui monte doucement, et s'en vient clapper au rivage, apportant avec elle ce salin si désiré, et ces soupirs de la mer si pleins de poésie.

Or, voici comme s'exprime la lettre Rimouski :

"Pour entrer dans les vues du Saint-Siége, la Chambre
"doit rejeter la requête de l'Evêque de Montréal. L'ad-
"mettre serait violer les droits de l'Université-Laval,
"rendre inutiles ses immenses sacrifices, et causer à
"Rimouski un extrême déplaisir. Imprimez, et portez-
vous bien."

Voilà toute la lettre, quant à la substance ; maintenant, qu'en pense le lecteur ? peut-être ceci :